



LES AVANCÉES DU GRAND PROJET

Écologie industrielle et territoriale

La Communauté de Communes de Porte de DromArdeche a organisé un premier atelier de travail le 19 juin auquel ont participé 17 entreprises locales.

Plusieurs pistes de gains économiques à court terme ont été identifiées: valorisation collective de chaleur et de déchets (papier-cartons, plastiques, textiles, Boues et inertes, Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques, matières organiques) et mutualisation d'achat d'énergie. Prochain atelier en octobre.

Report modal

Suite à l'essai du transport des papiers-cartons de l'entreprise Emin Leydier par voie fluviale, le Comité de Pilotage du GPRA engage avec la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche une étude en vue de la réalisation d'un appontement fluvial à Laveyron.

Cet aménagement, ouvert à plusieurs entreprises, facilitera l'approvisionnement et l'expédition des marchandises par la voie d'eau en évitant les ruptures de charge.

Intelligence territoriale

Premiers pas concrets vers la coopération économique à l'échelle de Rhône-Médian : cf. « Kesaco ? »

2 rendez-vous importants à retenir

- le 29 septembre à Saint-Maurice l'Exil, 2^e séminaire sur l'économie circulaire : « Transition Energétique pour nos entreprises industrielles : comment mobiliser les ressources locales ? »
En savoir plus: www.rhone-pluriel.fr
- le 8 octobre à Salaise, 1^{er} séminaire sur le report modal : « Les enjeux du report modal : quelles réponses du territoire Rhône-Médian ? »

EN IMAGE



Arrivée du container le lundi 29 juin sur le site d'Emin Leydier suite à l'essai fluvial

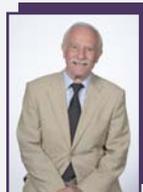
KÉSAKO ?

Les intercommunalités de Rhône Médian ont décidé de s'engager dans une démarche de **coopération économique**.

Cette démarche, initiée par l'entete TRIDAN et portée par Annonay Agglomération, vise à déterminer les actions collectives à mettre en œuvre pour valoriser et vendre l'offre d'accueil à destination des activités industrielles. Il s'agit de générer une image positive et d'accroître l'attractivité du territoire. Elle nécessite auparavant de faire le choix d'un positionnement, c'est à dire de définir la stratégie de développement économique industrielle souhaitée. Stratégie qui devra s'appuyer sur la complémentarité des 14 zones d'activité ciblées et sur les principes de l'écologie industrielle.

Dans les prochains jours, les intercommunalités vont ainsi missionner un Bureau d'Etude pour les accompagner à définir et promouvoir une stratégie de coopération économique industrielle à l'échelle du territoire Rhône Médian.

LA PAROLE À...



Francis CHARVET,
Président d'INSPIRA,
Président de la
Communauté
de Communes
du Pays Roussillonnais

Fin mai, les élus du Comité Syndical m'ont confié la présidence du Syndicat Mixte d'« **INSPIRA** ».

Dans le même esprit de confiance qui nous a guidé jusqu'à maintenant, j'assumerai la continuité du travail d'équipe des trois collectivités (Région Rhône-Alpes, Département de l'Isère et Communauté de Communes du Pays Roussillonnais). INSPIRA continue son rôle moteur dans l'économie de Rhône Médian, voire au delà.

Des ambitions partagées avec de nombreux partenaires, des instances de pilotage actives, un lieu et une équipe technique dédiés, autant d'éléments garant de sa réussite pour l'avenir. INSPIRA est un espace dynamique avec plusieurs millions d'euros d'investissement par an, des entreprises en place et à venir, telles que Hexcel qu'INSPIRA souhaite accueillir dans de bonnes conditions en anticipant des aménagements.

La réussite d'INSPIRA passe par une dynamique de territoire dont le GPRA est une belle illustration. C'est pourquoi j'ai soutenu la démarche de coopération économique qui vise à sortir d'une situation de concurrence afin d'activer les complémentarités des zones d'activités de Rhône Médian.

A VOS AGENDAS !

31/07

Date limite de la consultation publique pour la simplification administrative:
pref-simplifietavie@isere.gouv.fr

18 - 20/09

Centenaire de la plateforme chimique de Roussillon:
programme et inscription sur
<http://www.100-plateforme.com>

22/09

Séminaire « Mutations Economiques » organisé par la Caisse des Dépôts à Paris ; témoignage de Rhône-Médian

25/09

Comité de pilotage du GPRA Rhône Médian

29/09

2ème séminaire Economie Circulaire sur le thème de la transition énergétique

08/10

1er séminaire Report Modal

10/10

58^e Congrès des Maires de L'Isère à St Maurice l'Exil

13-15/10

Retrouvez INSPIRA au World Efficiency - Paris
<http://www.world-efficiency.com>

INSPIRA AU COEUR DE RHÔNE MÉDIAN

Ce 2 juillet, la Région Rhône Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais ont signé un pacte financier.

Ce pacte a pour objectifs de :

- garantir le financement de l'opération de la Zone Industriale-Portuaire jusqu'à la réalisation de l'ensemble des travaux
- disposer d'un équilibre entre les participations versées par chacun des membres du Syndicat et les recettes fiscales reçues en définitive par chacun des trois membres
- garantir un effort comparable et soutenable des membres du Syndicat pour les « investissements connexes » tels que l'accès aux réseaux performants, l'évolution de l'offre et des infrastructures multimodales de marchandises....

Pour illustrer cet engagement commun, les trois collectivités ont inauguré la Maison de projet, véritable lieu d'échanges et de construction d'INSPIRA mais aussi des axes forts du Grand Projet Rhône Médian. Elles ont fait le choix de transformer une péniche promise au recyclage en un bâtiment ouvert aux industriels et partenaires. Cette maison de projet accueille depuis mai 2015 les équipes du Syndicat Mixte et d'Isère Aménagement, Société Publique Locale en charge de l'aménagement, ainsi qu'une première domiciliation : INSPIRA Entreprise, association des industriels installés sur INSPIRA.

Concernant les deux piliers du Grand Projet Rhône Alpes, INSPIRA continue de se mobiliser.

En premier lieu, INSPIRA a engagé la définition



Inauguration de la Maison de Projet d'INSPIRA le 2 juillet dernier

du projet de site de transport combiné rail-route-fleuve: quel dimensionnement et quelle localisation précise? Quel montage financier (investissements, amortissement, fonctionnement)? Quelle gestion, par quel organisme? Comment mettre le site de transport combiné au service de toutes les entreprises de Rhône Médian? Les intercommunalités du GPRA, les 3 collectivités du Syndicat Mixte, l'Etat, la CNR et SNCF Réseau se sont regroupés pour financer cette étude qui mobilisera aussi des partenaires externes dont en premier lieu la CCI Nord Isère, sous-concessionnaire du Port public de Salaise-Sablons. L'étude est prévue sur une durée de 2 ans.

En second lieu, les partenaires de la convention de recherche en écologie industrielle ont engagé leurs

premiers travaux. Après avoir mis au point les aspects techniques, juridiques et financiers de la convention, la phase de recherche est engagée avec pour objectif de définir un modèle d'implantation d'activités en fonction des ressources et des services industriels actuels ou potentiels. Ce programme de recherche s'étend sur 24 mois pour un montant de 700 000 € dont 450 000 € de fonds privés, 10 000 € des intercommunalités et 140 000 € de la Région, via le GPRA. Les premiers résultats visibles sont attendus pour l'hiver 2015.

Contact Syndicat mixte ZIP Salaise Sablons:
04.74.86.83.80 / secretariat@zone-industriale-portuaire.fr

Actualités: @Espace_INSPIRA

INSTALLATION DU COMITÉ CONSULTATIF ET SCIENTIFIQUE

Le Comité Consultatif et Scientifique a été mis en place pour organiser la concertation citoyenne et l'avis de la communauté scientifique sur les opérations menées dans le cadre du GPRA Rhône-Médian.

Ce vendredi 5 juin, Gérard Leras, co-président du GPRA, a ouvert la séance en présence d'une trentaine de personnes et félicité l'inter-CLD (Conseils Locaux de Développement) pour cette réunion de lancement.

Après l'installation du Comité qui a vu l'élection de M. Jean-Roger Régnier (Président du CLD Rhône PLURIEL) à

la présidence du CCS, un temps d'échanges a eu lieu avec la direction d'Environnement (Mme Véronique Lavastre et M. Pierre Toulhat) afin d'évoquer les apports possibles de la recherche à des projets de territoire.

Mme Alice Herbelin (doctorante au laboratoire PACTE de Grenoble) a témoigné sur son travail de recherche en cours sur l'écologie territoriale appliquée à Rhône Médian.

Il convient désormais de finaliser l'organisation (vice-présidences, composition des collègues experts et scientifiques) et de mettre en place les

circuits par lesquels ce CCS, dans ses composantes citoyenne et scientifique, sera sollicité.

Rappel : Les citoyens du territoire intéressés pour s'impliquer dans cette démarche peuvent se faire connaître auprès de l'inter-CLD afin de recevoir des documents, des invitations à des travaux ou réunions d'information.

Plus d'informations sur www.rhone-pluriel.fr rubrique CLD

PERSPECTIVES

A retrouver dans le prochain numéro :

Retour « à chaud » sur le 2ème séminaire Economie Circulaire et sur le 1er séminaire Report Modal

Contactez l'équipe d'animation pour plus d'informations : gpra-rhonemedian@scot-rivesdurhone.com